



## Communiqué

Le 3 juin 2005

Pour publication immédiate

### **LANCEMENT DU DEUXIÈME APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION**

#### **Appels d'offres pour les poutres de béton qui serviront à la construction des ponts routiers durant les cinq années**

**Winnipeg (Manitoba)** – La Commission du canal de dérivation (CCD) annonce le lancement du deuxième appel d'offres pour services de construction, dans le cadre des travaux du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Cet appel d'offres portera sur la fourniture des poutres de béton qui serviront à la construction de six ponts routiers.

« Les infrastructures de transport sont essentielles au développement économique des collectivités locales, explique M. Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Cet appel d'offres servira aux améliorations qui renforceront le réseau de transport et permettront de mieux satisfaire pendant très longtemps les besoins des collectivités locales. »

« Un des éléments importants du projet global du canal de dérivation est la construction des ponts routiers qui enjambent le chenal du canal de dérivation, ajoute M. Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. Cet appel d'offres nous permettra d'assurer la disponibilité des poutres nécessaires à la construction de ces importants liens de communication. » M. Ashton souligne que la fabrication des grosses poutres de béton est un métier très spécialisé.

« Le public et le secteur de la construction ont manifesté un intérêt considérable pour le projet d'agrandissement du canal de dérivation, explique M. Ernie Gilroy, directeur général de la CCD. Nous avons à cœur de tenir le public et l'industrie au courant du processus d'appel d'offres au fur et à mesure que nous allons de l'avant. Nous encourageons le monde de la construction à saisir cette occasion pour étudier l'appel d'offres et à soumissionner pour les travaux. »

L'appel d'offres porte sur la fourniture et la livraison de 403 poutres de béton précontraint prémoulé. L'appel d'offres prévoit le calendrier de fabrication et de livraison suivant :

- 133 poutres fabriquées et livrées pour le 31 mars 2006
- 121 poutres fabriquées et livrées pour le 31 mars 2007
- 119 poutres fabriquées et livrées pour le 31 mars 2008
- 30 poutres fabriquées et livrées pour le 31 mars 2009

La date limite pour la remise des soumissions à l'appel d'offres sera le 16 juin 2005 à 12 h. L'adjudication est prévue vers la mi-juillet.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de l'appel d'offres, rendez-vous sur le site du service d'appels d'offres en ligne de MERX, au [www.merx.com](http://www.merx.com). Dans le cas de ce contrat et de tous les autres appels d'offres que nécessitera l'agrandissement du canal de dérivation, les documents de soumission numérique seront distribués **exclusivement** par l'intermédiaire de MERX. Les entrepreneurs devraient consulter le site de MERX régulièrement durant la progression du projet du canal de dérivation.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du canal de dérivation, les six ponts routiers qui enjambent le chenal du canal de dérivation seront remplacés aux endroits suivants :

- Chemin St. Mary's, RPS 200
- RPGC 59 Sud
- Route transcanadienne Est
- RPGC 15
- RPGC 59 Nord
- RPGC 44

On estime que plus de 60 000 personnes empruntent chaque jour les six ponts routiers enjambant le canal de dérivation.

La MFEA s'est engagée à minimiser les problèmes de circulation à tous les emplacements durant les travaux, en utilisant les ponts existants pendant la construction des nouveaux ponts routiers. M. Gilroy souligne que la construction d'une traversée à quatre voies est prévue sur la RPGC 15 afin d'absorber l'augmentation de la circulation à l'avenir. « Au cours de nos réunions de consultation du public, les résidents de Springfield ont exprimé clairement leur désir d'un pont qui absorberait l'augmentation future de la circulation. »

Dans l'attente de l'approbation environnementale, les travaux débuteront durant l'été 2005. Ils devraient durer cinq ans. Le projet vise à offrir d'ici à 2009 un degré de protection contre des inondations qui, selon les probabilités, n'arrivent que tous les 700 ans ; la réalisation des ponts et travaux connexes s'étendra jusqu'en 2010.

Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge détournera plus d'eau autour de Winnipeg durant les inondations majeures et fera plus que doubler la capacité du chenal du canal de dérivation. En fournissant une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge protégera au-delà de 450 000 résidents, 140 000 maisons et 8 000 entreprises, et épargnera plus de 12 milliards \$ de dommages à l'économie de la province. Le Canada et le Manitoba ont confirmé leur engagement envers le projet d'agrandissement du canal de dérivation.

Renseignements            Ronuk Modha  
   Commission du canal de dérivation  
   (204) 945-4178, (204) 945-4900, ou 1-866-356-6355

Lise Jolicœur, attachée de presse

Bureau de l'honorable Reg Alcock  
Gouvernement du Manitoba  
(613) 957-2566

Naline Rampersad  
Communications du Cabinet, Manitoba  
(204) 945-1494

